

## Cadres C

La CAP Locale d'affectations au 1<sup>er</sup> mars 2015 des cadres C s'est tenue le 9 janvier 2015.

Ce mouvement était le dernier comportant les deux filières distinctes. A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015, les mouvements traiteront les deux filières en commun.



Dans la filière fiscale, 17 agents avaient déposé une demande dont :

- 4 demandes spontanées,
- 13 demandes d'agents, arrivés le 1<sup>er</sup> octobre 2014 suite à l'appel d'une partie de la liste complémentaire C (appel obtenu suite aux nombreuses interventions de Solidaires Finances Publiques à Bercy). Ces agents, étant hors mouvement, ont dû faire une fiche de vœux.

Sur les 12 agents ayant obtenu satisfaction, 10 ont eu leur premier vœu.

La direction a préféré laisser 5 agents en surnombre dans le service où elle les avaient placés en octobre 2014 bien que certains postes soient vacants sur les résidences d'affectation nationale (RAN) obtenues au mouvement national pour deux d'entre eux.

Les élus de Solidaires Finances Publiques ont dénoncé le manque de visibilité de ces agents sur les prochains mouvements sachant qu'ils devront à nouveau faire une fiche de vœux pour la prochaine mutation locale.

Les élus Solidaires Finances Publiques 38 ont voté contre le mouvement du fait du déficit d'agents sur l'Isère et du manque d'application des règles de gestion dans le mouvement juridique.

Pour : 5 (Administration)

Contre : 3 (Solidaires Finances Publiques) ; 2 (CGT)



Dans la filière gestion publique, 8 agents avaient déposé une demande dont :

- 5 demandes spontanées,
- 3 demandes d'agents, arrivés le 1<sup>er</sup> octobre 2014.

La CAP locale a validé le premier vœu de 5 agents, une seule demande n'a pas été satisfaite faute de poste vacant.

Comme pour la filière fiscale, 2 agents auraient pu être affectés sur des postes vacants dans leur RAN au lieu d'être maintenus en sureffectif dans un service.

A nouveau, les élus Solidaires Finances Publiques 38 ont voté contre le mouvement du fait du déficit d'agents sur l'Isère et du manque d'application des règles de gestion dans le mouvement juridique.

Pour : 5 (Administration)

Contre : 3 (Solidaires Finances Publiques) ; 2 (CGT)

Les élus Solidaires Finances Publiques 38 en CAPL C restent à votre disposition pour tous renseignements.

Isabelle Manfredonia-CDIF1 04.76.39.39.60

Patricia Réolon SIP/SIE LA MURE 04.76.81.52.30

Karine Arnaud-SIP VERCORS 04.38.70.11.62

Catherine Guennal SIP GRESIVAUDAN .04.76.54.91.44

Marjolaine Ploton SIP VIENNE 0474.31.31.43

Yannick Stevens SIP OISANS 04.76.39.39.33